

Appel à projets Grenoble Innovation Recherche (AGIR) Année 2014

L'Université Joseph Fourier et l'Institut polytechnique de Grenoble lancent en commun, pour la deuxième année consécutive, l'appel à projets Grenoble Innovation Recherche - AGIR. Ce dispositif a pour objectifs de contribuer au développement de projets scientifiques émergents, de tester des idées nouvelles et de favoriser les collaborations entre communautés. Les moyens offerts comprennent des ressources humaines (allocations de thèse, post-doctorants) et/ou une dotation financière. Le montant total de la dotation de cet appel est d'environ 3 M€.

Tous les membres des laboratoires dont l'UJF ou Grenoble INP est partenaire ou tutelle, quel que soit leur employeur, ainsi que les personnels UJF et Grenoble INP d'autres laboratoires peuvent soumettre des projets.

L'expertise et la sélection des projets seront réalisées au sein de chacun des pôles scientifiques :

- MSTIC (Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication),
- SMINGUE (Sciences de la Matière, Ingénierie, Univers, Environnement),
- CSVSB (Chimie, Sciences du Vivant et de la Santé, Bio-ingénierie),
- SHS (Sciences Humaines et Sociales).

Dans le pôle SMINGUE, les projets sont répartis suivant 3 thématiques :

- Sciences pour l'ingénieur,
- Terre, univers, environnement,
- Matière, nanophysique, physique des deux infinis.

Pour information : des projets interdisciplinaires associant des équipes en sciences et techniques et en sciences humaines et sociales pourront être proposés dans le cadre de l'appel à projets PEPS (Projets Exploratoires Premier Soutien) de site, commun au CNRS et aux établissements de l'Université Grenoble Alpes. Un même projet ne peut être soumis qu'à un seul appel à projets, AGIR ou PEPS.

Dotations

Trois types de financement peuvent être demandés :

- **Autres projets (pack 1)**

Fonctionnement et/ou investissement : utilisables en 2014 et 2015 :

- MSTIC : entre 10 et 40 k€,
- SMINGUE : entre 20 et 50 k€,
- CSVSB : entre 15 et 40 k€,
- SHS : entre 5 et 10 k€

- **Projets avec thèse (pack 2)**

Allocation de trois ans pour une thèse commençant à l'automne 2014.

Fonctionnement : 10 k€ (utilisables de 2014 à 2017).

- **Projets avec post-doctorat (pack 3)**

Uniquement pour le pôle MSTIC.

Durée maximale : 12 mois (début au plus tard le 1^{er} janvier 2015).

Fonctionnement : 5 k€ (utilisables en 2014 et 2015).

Dans tous les cas, les dotations de fonctionnement pourront financer des missions, du consommable, des gratifications de stage, des équipements de moins de 800 €.

Critères de sélection

- Qualité scientifique du projet / potentiel d'innovation technologique,
- Originalité du projet (prise de risque, caractère novateur...),
- Faisabilité du projet (démarche, moyens...),
- Qualité des acteurs impliqués et leur capacité à faire aboutir le projet.

Les projets relevant du pôle SHS seront également évalués sur leur caractère structurant : qualité et complémentarité du collectif de recherche engagé dans le projet.

Processus de sélection

Le processus sera piloté dans chaque pôle par un comité composé de dix à quinze membres choisis par les animateurs du pôle (Vice-Présidents Recherche Adjoints (VPRA) de l'UJF et, le cas échéant, Directeurs Scientifiques (DS) de Grenoble INP). Pour le pôle SMINGUE, un comité par thématique sera constitué et la commission du pôle arbitrera sur la base des recommandations de ces comités.

Ce processus comprendra les étapes suivantes :

- Présélection des projets pertinents par rapport à l'appel d'offres,
- Evaluation de chaque projet par un ou deux experts extérieurs au comité, selon le pôle,
- Pour le pôle SMINGUE seulement, audition ouverte des projets sélectionnés sur la base des expertises précédentes,
- Classement des projets par chaque comité de sélection,
- Proposition de la liste de projets soutenus et du niveau de financement par chaque commission de pôle,
- Validation, harmonisation et répartition finale des financements entre les établissements au cours d'une réunion des équipes recherche (VP, VPRA/DS) de Grenoble INP et de l'UJF,
- Décision finale lors d'un conseil scientifique commun Grenoble INP – UJF.

Soumission des projets

- 1/ Téléchargement du document de soumission (*ouvrir votre navigateur au préalable*) :
 - Intranet Grenoble INP (rubrique recherche et valorisation | appels à projets)
<http://intranet.grenoble-inp.fr/>
 - Intranet UJF (<https://intranet.ujf-grenoble.fr/intranet/recherche/Appel-offres/index.html>)
- 2/ Signature par le directeur du laboratoire
- 3/ Dépôt sur le site <https://applicationform.grenoble-inp.fr/AGIR2014>
(ouverture d'un compte utilisateur, saisie en ligne, dépôt du document de soumission)

Calendrier

- Lancement de l'appel à projets mardi 15 octobre 2013
- Date limite de dépôts des projets lundi 25 novembre 2013 à 14 h 00
- Résultats mi-avril 2014

Mise en route et suivi des projets soutenus

Les propositions de candidatures de doctorants seront validées par les écoles doctorales, les DS et les VPRA. Les candidatures de post-doctorants seront validées par les DS et VPRA. Les candidats post-doctorants devront justifier d'une expérience de recherche hors du site grenoblois.

Un rapport d'avancement et/ou d'achèvement de chaque projet sera demandé au bout de deux ans et/ou quatre ans (pour les projets avec thèse). Dans certains pôles, les porteurs des projets seront également auditionnés. Pour le pôle SHS, les chercheurs seront invités à présenter les résultats de leurs travaux dans le cadre d'une journée scientifique consacrée à la valorisation des projets financés par AGIR.

Contacts scientifiques

Les vice-présidents recherche adjoints de l'UJF et les directeurs scientifiques de Grenoble INP :

MSTIC	Noël De Palma et Hervé Gaussier	vpra-mstic@ujf-grenoble.fr
	Jean Marc Brossier	jean-marc.brossier@grenoble-inp.fr
SMINGUE	Alain Cartellier et Jean Pierre Travers	vpra-smingue@ujf-grenoble.fr
	Laurent Orgéas *	laurent.orgeas@3sr-grenoble.fr
	Alain Pasturel	alain.pasturel@grenoble-inp.fr
	Jean-Christophe Crébier	jean-christophe.crebier@grenoble-inp.fr
CSVSB	Eric Defrancq	vpra-csvsb@ujf-grenoble.fr
SHS	Sonia Chardonnel	vpra-shs@ujf-grenoble.fr

**Nomination à confirmer par le conseil scientifique de Grenoble INP du 24/10/2014*

Vous pouvez poser vos questions à la boîte fonctionnelle commune UJF / Grenoble INP pour ce projet AGIR@ujf-grenoble.fr. Elles seront transmises, en fonction du sujet, aux responsables scientifiques ou administratifs.

Suivi administratif

- Fatima Tazghat, Direction de la REcherche de la VALorisation de l'UJF.
- Magali Brunet, Direction de la recherche de Grenoble INP.